

La **réhabilitation** de vos bâtiments démarre...

Après les phases d'études et de consultation des entreprises, l'Office a signé le 21 décembre dernier le marché de travaux avec l'entreprise **GENERE**.

La phase de préparation de chantier a aujourd'hui démarré, et les premiers « coups de pelle » débuteront au mois d'avril.

Le chantier se déroulera sur une durée totale d'un an.

Cet Info Concertation a pour objectif de vous fournir quelques renseignements utiles sur le déroulement des travaux.



Vos interlocuteurs pendant les travaux

- **L'entreprise** a la charge de la conduite et de la réalisation des travaux. Cette mission sera assurée par l'entreprise **GENERE**, représentée par Frédéric RIVIERE (Directeur de Travaux) et Arnaud BRIET (Ingénieur Travaux). Elle est assistée de ses entreprises sous-traitantes dans la réalisation des travaux qu'elle encadre et dont elle a l'entière responsabilité.
- **La Maîtrise d'oeuvre** veille à la bonne exécution des travaux. Cette équipe est coordonnée par son mandataire : le cabinet d'architectes **A & B Architectes**, représenté par Marc AVIGNON et Boris LEROUX.
- **La Maîtrise d'ouvrage** est responsable du projet et coordonne les différents intervenants. Cette mission est assurée par le service réhabilitation de la Direction de la Maîtrise d'ouvrage de l'office. Laura SANGOUARD, chargée d'opération, sera votre principal interlocuteur pour le chantier de réhabilitation.



CONTACT : 01 48 96 99 12

- La Délégation du Pré Saint-Gervais reste à votre écoute pour les problèmes liés à la gestion courante de votre immeuble et de votre logement.

CONTACT : Point Accueil 10 avenue Edouard Vaillant – 01 48 43 29 25



Signature du marché de travaux : Daniel BRUNET (Entreprise GENERE) et Pierre GUILLARD (OPH93).





L'Office a émis l'ordre de service de démarrage des travaux à l'entreprise GENERE le 18 janvier 2012, pour une durée de travaux d'un an avec une phase de préparation de quatre mois.

La phase préparation de chantier

La phase de préparation de chantier a aujourd'hui débuté et se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'avril. Il s'agit d'une période capitale qui permet à l'entreprise GENERE de définir l'organisation globale du chantier avant le démarrage effectif des travaux.

Les principales étapes sont les suivantes :

- Définition du **plan d'installation de chantier** : localisation du bureau de chantier et des cantonnements, zones de stockage des matériaux...
- Définition du **planning de chantier** : il s'agit d'un calendrier détaillé d'exécution des travaux.
- Réalisation des **visites préalables** dans les logements en votre présence, et établissement de la fiche "Sécurité" et de la fiche "Travaux" :
 - Une première visite de votre logement sera réalisée par l'entreprise GENERE afin d'établir une « **fiche sécurité** » : examen des organes de sécurité (gaz, électrique) et constat des travaux d'embellissements réalisés ;
 - Une deuxième visite sera ensuite menée en présence de l'entreprise, de la Maîtrise d'oeuvre et de la Maîtrise d'ouvrage, pour l'établissement d'une « **fiche travaux** » : description des travaux qui seront effectués dans le logement.
- Réalisation des **plans d'exécution**.
- Présentation et **validation des produits employés**.
- Validation des **entreprises sous-traitantes**.
- Réalisation du **logement témoin** : une visite du logement témoin sera organisée pour vous présenter les prestations prévues au marché de travaux.

A noter

- **Les visites de logements seront réalisées sur rendez-vous, et votre présence ou celle d'une personne pour vous représenter est indispensable.**
- **Les rendez-vous pour les visites de logements s'étaleront sur plusieurs semaines : ne vous étonnez donc pas de ne pas recevoir de courriers immédiatement !**
- **Ces visites permettent également de vous expliquer comment l'entreprise interviendra dans votre logement et de répondre à vos questions.**

L'information pendant le chantier

- Durant tout le déroulement du chantier, nous veillerons à vous communiquer toutes les informations utiles par la diffusion de plaquettes "Info concertation".
- Un cahier de liaison sera mis à votre disposition au point d'accueil du 10 avenue Edouard Vaillant, dans lequel vous pourrez mentionner vos remarques. Il sera examiné chaque semaine en réunion de chantier.
- L'Office organisera régulièrement des réunions d'information en présence de l'entreprise, du maître d'oeuvre et des locataires référents.
- La mise en place d'affichages dans les halls chaque fois que nécessaire.

Prochainement

Durant la phase de préparation, l'OPH93 vous invitera à une **réunion d'information** afin de vous présenter les différents intervenants, l'organisation de chantier et le planning qui auront été définis.

A ce moment, vous connaîtrez les dates prévisionnelles d'intervention dans votre immeuble.



Les chantiers recrutent !

Si vous êtes en recherche d'emploi, des contrats peuvent vous être proposés dans le cadre des chantiers.

- **Pour plus d'informations, vous pourrez contacter : Monsieur Ferré, du PLIE Mode d'Emploi de Pantin, Les Lilas, le Pré Saint Gervais au 01 49 15 70 05. Il pourra répondre à toutes vos questions et vous aider dans vos démarches.**